

NOTE STATISTIQUE

NOTE STATISTIQUE

Le Rapport économique sur l'Afrique 2015 repose sur les données actualisées et harmonisées les plus récentes provenant de sources diverses et notamment des questionnaires élaborés par les auteurs. Les principales variables des données économiques et sociales sont issues de la base de données du Département des Affaires Économiques et Sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ont été également mises à contribution pour divers indicateurs économiques, les bases de données statistiques du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Economic Intelligence Unit (EIU), de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), de la Banque mondiale, de l'Université de Groningen (base de données sectorielle sur l'Afrique du Centre de recherche sur la croissance et le développement de Groningen) et de certains Ministères de pays africains ayant fait l'objet d'études de cas dans ce rapport. Il est possible, en raison de révisions récentes, que les données publiées dans ce rapport diffèrent de celles des éditions précédentes.

La Global Economic Outlook database de la DAES fournit des données comparables sur la croissance du PIB de l'ensemble des pays africains, à l'exception des Seychelles et du Swaziland, pour lesquels elles proviennent de la base de données de l'EIU. Les taux de croissance du PIB réel sont obtenus en s'appuyant sur le de pays, 2005 étant l'année de référence. Les taux d'inflation sous-régionaux des groupes de pays sont des moyennes pondérées, la pondération étant calculée sur la base du PIB aux prix et taux de 2005. Les prévisions du scénario de base reposent en partie sur le projet LINK et le World Economic Forecasting Model (WEFM) du DDAES. Afin d'estimer l'impact de la récente chute des prix du pétrole (juin-décembre 2014) sur la croissance du PIB de l'Afrique, le rapport utilise la méthode de décomposition quadratique pour transformer les données de basse fréquence (annuelles) en données de haute fréquence (mensuelles). Cette méthode de décomposition permet d'ajuster un polynôme quadratique local pour chaque observation de la série originale, en utilisant le polynôme ajusté pour compléter toutes les observations de la série de fréquence plus élevée

associée à la période. Le polynôme quadratique est constitué en prenant des ensembles de trois points adjacents de la série originale et en ajustant une quadratique pour s'assurer que la somme des points de données mensuelles interpolés corresponde aux points de données réels annuels.

Les données sociales reposent sur les informations les plus récentes disponibles à l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Les données sur l'emploi proviennent de la base de données de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) alors que celles sur le commerce (exportations et importations) sont extraites de la CNUCED et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Les pays sont classés en régions géographiques et selon leur dotation en ressources naturelles. Sauf indication contraire, les données couvrent 53 pays africains (à l'exclusion du Soudan du Sud pour lequel les données ne sont pas disponibles). Les régions géographiques sont les suivantes : l'Afrique du Nord, l'Afrique Australe, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, et , l'Afrique de Centrale. L'analyse porte également dans ce rapport, sur des groupes de pays classés selon leur dotation en ressources naturelles. Ces groupes de pays sont les suivants : les pays exportateurs de pétrole, les pays importateurs de pétrole, les pays riches en minéraux, et les pays pauvres en minéraux. On entend par « pays exportateurs de pétrole » les pays dont les exportations de pétrole sont de 20% au moins supérieures à leurs importations de pétrole. Il s'agit des pays ci après : Algérie, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Libye, Niger, Nigéria, Soudan, et Tchad. De même, les pays importateurs de pétrole sont les suivants: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. Les pays riches en

minéraux sont ceux dont les exportations de minéraux représentent plus de 20 % de leurs exportations totales et comprennent les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Guinée équatoriale, Guinée, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe. Les pays pauvres en ressources minérales comprennent l'Angola, le Burundi, le Cameroun, Cabo Verde, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, la Libye, le Malawi, le Maroc, Maurice, le Nigéria, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Somalie, le Swaziland, le Tchad et la Tunisie. Ces groupements de pays s'inspirent des données sur le commerce issues de la base de données de la CNUCED pour les années 2012 et 2013 (CTCI 33 pour le pétrole et la CTCI 27 + 28 + 32 + 34 + 35 + 68 + 667 + 971 pour les minéraux).

La partie thématique du rapport utilise des données et des informations de source primaires recueillies au moyen de questionnaires, puis harmonisées et analysées par le personnel de la CEA. Des entretiens ont été menés dans dix pays (Botswana, Cabo Verde, Égypte, Maroc, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République du Congo, Tanzanie et Tchad). Des informations supplémentaires ont également été recueillies auprès de certaines communautés économiques régionales (CER). Les entretiens étaient repartis en trois groupes : La première série de questionnaires était adressée à des organisations de producteurs à l'échelle nationale, comme les associations locales de fabricants et les chambres de commerce et d'industrie ainsi qu'aux organisations compétentes du sous-secteur des services, afin de recueillir des informations sur la structure du secteur industriel et les défis opérationnels rencontrés par les pays africains dans la conception, la coordination et le processus de mise en œuvre de leurs politiques commerciales et industrielles. La deuxième série de questionnaires était destinée aux principaux responsables des organismes des politiques industrielles et commerciales impliqués dans la formulation, le suivi et la mise en œuvre des politiques industrielles et commerciales dans chaque

pays. Enfin, une troisième série de questionnaires a été élaborée pour recueillir les avis des CER dans le but de comprendre, d'une part, les mesures et les politiques mises en place au niveau régional et sous-régional pour favoriser l'industrialisation par le commerce, et d'autre part, l'élaboration de politiques industrielles et commerciales ainsi que les difficultés qui s'y rattachent dans une perspective historique.